

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 25 janvier 2007 portant nomination des
membres de la Commission zonale de réaffectation des
centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés de la
zone 1 : province du Brabant wallon et de la Région de
Bruxelles-Capitale**

A.Gt. 21-11-2025

M.B. 04-12-2025

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés, tel que modifié ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007 portant nomination des membres de la Commission zonale de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés de la zone 1 : province du Brabant wallon et de la Région de Bruxelles-Capitale, tel que modifié ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, tel que modifié ;

Considérant qu'il convient de remplacer des membres démissionnaires,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007 portant nomination des membres de la Commission zonale de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés de la zone 1 : province du Brabant wallon et de la Région de Bruxelles-Capitale, tel que modifié, les modifications suivantes sont apportées :

- au 1^{er} tiret, le mots « M. Paul SIMONS » sont remplacés par les mots « Mme Anne PIRONET ».

- au 2^{ème} tiret :

- les mots « Mme Fabienne MOTTE » sont remplacés par les mots « M. Cédric PACOLET » ;
- les mots « M. Vincent RYCKOORT » sont remplacés par les mots « M. Damien KREUTZ ».

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 03 novembre 2025.

Bruxelles, le 21 novembre 2025.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Directrice générale adjointe f.f.,

M.-C. SIMON